

## CRÉER DES PONTS EN CLASSE AU MOYEN DE LA MUSIQUE



**GABRIEL BERTRAND**  
Professeur  
Cégep de l'Abitibi-  
Témiscamingue

Il y a longtemps que je joue divers instruments de musique, et ce, pour le simple plaisir que cette activité me procure. Il y a aussi plusieurs années que j'enseigne la philosophie au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Toutefois, l'utilisation de la musique dans mon enseignement a été tardive; depuis à peine trois ans et demi, je joue d'un instrument (notamment de la flûte à bec) pendant quelques instants au début de mes cours, après avoir constaté l'impact salutaire de cette pratique sur le plan pédagogique.

### UNE EXPÉRIENCE SINGULIÈRE ET DIGNE D'INTÉRÊT

Comment en suis-je arrivé à utiliser dans mes cours un art qui semble, au premier abord, très éloigné de l'enseignement de la philosophie? Pendant la session d'automne 2006, je donnais le cours intitulé *Philosophie et rationalité* à un groupe dont j'avais beaucoup de difficulté à éveiller l'intérêt. La première partie de ce cours porte sur certains aspects de la culture propre à la Grèce antique et sur quelques présocratiques<sup>1</sup>. Habituellement, les étudiants qui suivent ce cours sont intéressés par la matière abordée dans cette partie. Or, rien n'y faisait avec ceux du groupe en question: pendant mes cours, ils ne me posaient aucune question et n'émettaient aucun commentaire. La seule intervention que certains faisaient était pour me laisser savoir que le temps de la pause était arrivé, quand mon cours débordait la période statutaire de 50 minutes. J'avais aussi beaucoup de mal à créer un contact avec ces étudiants. Je me souviens qu'un jour, en entrant dans le local de classe, j'avais salué un étudiant en souriant; ce dernier avait réagi en mimant mon sourire avec moquerie. En conséquence, j'ai pris ce groupe en aversion et, à la veille de chaque cours, je cherchais un prétexte pour l'annuler ou un moyen pour l'abrégé. Bref, ce groupe semblait fermé à mon cours et à ma personne; j'ai réagi en m'y fermant à mon tour.

Un matin, avant de donner au groupe en question un cours sur la notion de contradiction chez Héraclite, je relisais mes notes en appréhendant des difficultés de compréhension de cette idée complexe. C'est en feuilletant un ouvrage sur des penseurs grecs qui ont précédé Socrate que je suis tombé soudainement sur un aphorisme d'Héraclite qui se lit comme suit: «le monde est une harmonie de tensions [...], comme celle de la lyre» (Battistini, 1968, p. 38). En prenant connaissance de cette phrase, j'ai eu la nette impression que j'avais intérêt à présenter cet exemple qui illustrait merveilleusement

bien l'idée de contradiction. J'ai donc apporté en classe ma mandoline afin de rendre compte de la comparaison que faisait Héraclite entre la notion de contradiction (c'est-à-dire «l'harmonie de tensions») et la lyre. Après avoir expliqué la notion de contradiction, lu l'aphorisme en question et précisé que la lyre était un instrument à cordes utilisé par les anciens Grecs, j'ai sorti ma mandoline de son étui et en ai pincé simultanément toutes les cordes en demandant aux étudiants en quoi il y avait une «harmonie de tensions» dans le cas de cet instrument, tout comme dans celui de la lyre. Certains m'ont alors dit que les sons provenant de la tension des cordes étaient la résultante de deux forces opposées à chaque extrémité de l'instrument. Ainsi, la notion de contradiction était apparemment comprise. Un étudiant m'a ensuite demandé de jouer quelque chose. J'ai accepté et, à la fin de ma brève prestation, tout le groupe m'a applaudi, à ma grande surprise.

À partir de ce moment, un lien s'est progressivement tissé entre ce groupe et moi. De fait, lorsque j'arrivais en classe, ces étudiants me saluaient, s'informaient à mon sujet et me demandaient presque à tout coup de leur jouer de la musique avant de commencer le cours; c'est pourquoi j'ai pris l'habitude d'apporter une ou deux flûtes à bec. Je me suis aussi rendu compte que, depuis que j'avais commencé à utiliser la musique, l'attitude de ces étudiants quant à la matière que je leur enseignais avait radicalement changé; ces derniers étaient passés d'une indifférence totale à un intérêt marqué pour mon cours, qui se manifestait par une attention régulière pendant mes exposés, par une participation accrue lors des discussions et par un effort soutenu lors de la préparation des travaux et des examens. À la suite de ce succès inespéré, j'en suis venu, durant la même session, à utiliser la musique avec mes autres groupes, qui ont également apprécié cette initiative. Pendant la session suivante, j'ai eu l'idée d'apporter des tambours basques en classe afin de les offrir aux étudiants qui voulaient m'accompagner. Dans tous mes groupes, plusieurs étudiants acceptaient volontiers de battre le rythme des pièces que je jouais. Comme un certain nombre d'étudiants m'ont confié qu'ils appréciaient cette activité, j'ai commencé à utiliser régulièrement la musique dans mon enseignement, parfois pour illustrer un concept propre à ma discipline, mais surtout pour créer chez les étudiants une disposition psychologique favorable à l'apprentissage.

<sup>1</sup> Il s'agit des penseurs grecs qui ont vécu avant Socrate.



La plupart des pièces que j'interprète pendant quelques minutes en classe, au début des cours, sont puisées dans le répertoire de musique traditionnelle de Provence; celles que je choisis suivent habituellement un tempo rapide et sont la plupart du temps en mode majeur. En plus d'utiliser mes flûtes à bec, j'apporte à l'occasion mon violon et parfois ma trompette (munie bien sûr d'une sourdine). Lorsque j'apprends que certains étudiants jouent d'un instrument, je leur propose de l'apporter en classe s'ils le veulent bien. Et souvent, ils le veulent!

*[...] la musique, comme d'autres moyens qui tiennent compte de la dimension affective de l'apprentissage, peut être d'un grand secours en classe grâce à sa grande portée sensitive.*

### COMMENT EXPLIQUER L'IMPACT DE LA MUSIQUE SUR LE PLAN PÉDAGOGIQUE ?

En plus de permettre parfois d'illustrer un concept utilisé à l'intérieur d'une discipline, la musique peut contribuer à instaurer un climat propice à l'apprentissage. La musique est en effet pourvue d'une grande force de séduction. Elle exerce une sorte de charme qui capte l'attention de l'auditeur presque malgré lui. Il suffit souvent que quelqu'un entende une pièce musicale qui lui plaît pour qu'il en vienne à taper machinalement du pied ou à fredonner sa mélodie, sans même s'en rendre compte. Altshuler, un pionnier en musicothérapie, affirme que la musique rejoint l'être humain en empruntant une voie neurologique particulière. Selon lui, les notes d'une pièce musicale sont d'abord saisies par le thalamus qui les traite pour ensuite transmettre des influx au cortex cérébral qui, lui, les analyse et transmet à son tour d'autres influx au thalamus (Altshuler, 1948, p. 270 et 271 ; Kahle, 1981, p. 168). Ce traitement des sons par le système nerveux s'effectue en suivant un processus simple et bref (Altshuler, 1944, p. 793).

Ajoutons que la perception de sons musicaux enclenche ce qu'on appelle le réflexe thalamique qui pousse quelqu'un à suivre le rythme d'un morceau de musique en tapant du pied ou des mains ou, encore, en hochant la tête (Altshuler, 1944, p. 793 ; 1948, p. 271). Le traitement expéditif des notes d'une mélodie par le système nerveux et le déclenchement de réactions automatiques lors de l'audition d'une pièce musicale suggèrent que l'organisation neurologique humaine est particulièrement réceptive à la musique et que, en conséquence, on peut atteindre aisément l'être humain en utilisant ce moyen. À preuve, Altshuler précise que ses patients traités en psychiatrie pouvaient être rejoints facilement au moyen de

la musique, alors qu'ils demeuraient insensibles au langage. De fait, ses patients suivaient sans difficulté le rythme d'une pièce de musique en tapant du pied ou en hochant la tête et modifiaient la cadence lorsque le rythme musical changeait (Altshuler, 1948, p. 271 ; 1944, p. 793). Si la musique est une sorte de passe-partout donnant accès à l'être humain en général et même aux patients traités en psychiatrie, ce qui n'est assurément pas le cas de la plupart de nos étudiants, on peut supposer, comme mon expérience me l'indique, qu'elle peut aussi aider à faire une brèche dans le mur qui sépare parfois les étudiants et leurs professeurs.

Pour créer une bonne relation entre enseignant et étudiants, la musique, comme d'autres moyens qui tiennent compte de la dimension affective de l'apprentissage, peut être d'un grand secours en classe grâce à sa grande portée sensitive. En l'utilisant avec discernement, un professeur peut éveiller l'intérêt de ses étudiants, et ce, peu importe leur attitude relativement à la discipline qu'il enseigne. Ainsi, la musique utilisée dans un contexte pédagogique peut avoir pour effet de créer une ouverture chez les étudiants à la suite de l'emballement qu'elle provoque la plupart du temps chez eux. Cette ouverture peut favoriser un rapprochement entre ceux-ci et le professeur, de même que faciliter la création entre ces derniers d'un lien de sympathie allant au-delà du simple rapport scolaire formel. Une telle proximité est susceptible de rendre le professeur en mesure de convaincre ses étudiants de l'intérêt de sa discipline et de leur insuffler la volonté de s'engager sérieusement dans l'apprentissage de ses rudiments. Bref, la musique peut s'avérer un moyen efficace pour atteindre l'étudiant et l'amener à redoubler d'effort pour apprendre. L'attrait qu'exerce la musique sur pratiquement tous les étudiants peut être particulièrement utile aux professeurs qui enseignent des disciplines impopulaires auprès des étudiants.

J'ai déjà mentionné que les morceaux d'origine provençale que j'ai l'habitude de jouer en classe suivent une cadence rapide et s'inscrivent dans le mode majeur. La musique ayant ces caractéristiques a normalement un impact salutaire en donnant de l'ardeur au travail et en créant un état d'esprit jovial. En ce qui a trait au rythme, précisons tout d'abord qu'il s'agit là d'un élément fondamental qui capte initialement l'attention des auditeurs. Selon des recherches effectuées en musicothérapie, l'oreille humaine est d'abord sensible au rythme d'un morceau; de fait, il semble qu'un enfant ou qu'une personne ayant une faible culture musicale centrera son attention avant tout sur le rythme d'une pièce de musique (Altshuler, 1944, p. 793 ; Hughes, 1948, p. 186). L'excitation provoquée par une cadence rapide est un phénomène connu depuis longtemps. En ce sens, on n'a qu'à penser au vieux



procédé qui consistait à utiliser des chansons ou des pièces instrumentales suivant un tempo rapide pour faciliter l'exécution de tâches physiques épuisantes, par exemple chez les matelots qui se donnaient du courage en entonnant des chansons dont le rythme facilitait le halage des cordages et chez les soldats d'un régiment qui étaient enhardis lors de leurs longues pérégrinations à pied par le rythme entraînant de marches jouées par une fanfare (Hugues, 1948, p. 164-165). Précisons que je choisis fréquemment des pièces en mode majeur parce que, selon des études réalisées en musicothérapie, dans les sociétés occidentales, l'audition d'un morceau en majeur<sup>2</sup> crée un état d'esprit positif associé à la joie et à l'entrain, alors que le fait d'entendre une pièce en mineur crée un état mental négatif s'apparentant à la tristesse et à la nostalgie (DiGiacomo et Kirby, 2006, p. 73, 74 et 84).

Comme tous les professeurs ne sont pas instrumentistes, il est quand même possible de faire écouter aux étudiants des pièces enregistrées bien choisies à des moments appropriés. Quant aux professeurs qui n'ont aucun intérêt pour la musique, ils peuvent utiliser d'autres activités pour tenter de se rapprocher de leurs étudiants et les intéresser à la discipline qu'ils enseignent.

À mon sens, ce qui importe est de choisir une activité qui, comme le recours à la musique, crée un certain engouement chez les étudiants et ouvre la porte à leur participation éventuelle: quel que soit le moyen choisi par le professeur, il s'agit de mettre en place des conditions qui permettent d'établir une relation entre professeur et étudiants et de motiver ces derniers quant aux apprentissages à réaliser.

### ► QU'EN EST-IL DE L'IMPACT DES PIÈCES QUE JE JOUE EN CLASSE ?

À la fin de la session d'hiver 2009, j'ai demandé à un groupe d'étudiants de se prononcer par écrit, de façon anonyme, sur l'intégration de la musique dans mes cours. Ainsi, huit étudiants de ce groupe m'ont laissé savoir que la musique qu'ils entendaient au début de mes cours avait un effet stimulant sur eux en précisant qu'elle les «réveille». Quant à eux, douze étudiants ont indiqué que cette musique influençait positivement leur moral en les rendant «de bonne humeur» et «joyeux», en plus de rendre les cours «amusants» et «drôles». Le seul commen-

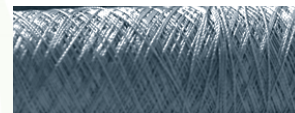
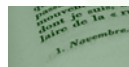
<sup>2</sup> Afin de donner un aperçu de la couleur propre à chaque mode sans toutefois entrer dans les détails, précisons que l'accord formé par les notes *do*, *mi* et *sol* est en majeur, alors que celui qui est formé par les notes *do*, *mi* bémol et *sol* est en mineur. Des pièces comme la *Marche nuptiale*, de Mendelssohn, ou *À la claire fontaine* sont en mode majeur et donnent une impression de gaieté. Des pièces comme *La Bohème*, de Charles Aznavour, et *Greensleeves* sont en mineur et donnent une impression de tristesse.

taire négatif ayant été émis à cette occasion a démontré que son auteur reconnaissait malgré tout l'impact positif de cette activité: «c'est amusant mais inutile; cela met de l'ambiance dans le cours». Il y a gros à parier que le rythme rapide et le mode majeur des pièces que j'ai l'habitude d'interpréter en classe peuvent avoir favorisé l'état d'esprit positif de plusieurs étudiants qui faisaient partie de ce groupe. J'ajoute que l'impact salutaire de la musique en classe peut être observé, entre autres, lors des derniers cours de la journée et pendant les dernières semaines d'un semestre, alors que les étudiants sont habituellement fatigués et manquent d'attention. À ces occasions, l'audition d'une pièce musicale semble avoir pour effet de détendre et de stimuler les étudiants.

Par ailleurs, la participation des membres d'un groupe à l'interprétation de pièces musicales, comme c'est le cas avec mes étudiants, concourt à renforcer la cohésion de ce groupe en favorisant un rapprochement de ses membres et en exigeant de ceux-ci une coordination poussée. Dans mes classes, l'exécution de morceaux de musique crée une proximité entre les étudiants eux-mêmes ainsi qu'entre ces derniers et moi. J'ai remarqué que les étudiants assis à une même table et qui m'accompagnent avec un instrument de percussion font vite connaissance et échangent entre eux. De plus, le fait que je joue de la musique pendant quelques instants m'aide à me dégager du stéréotype d'autorité froide associé au rôle de professeur et ainsi à diminuer la distance qui me sépare des étudiants. Au début de mes cours, pendant que j'interprète de la musique en étant accompagné par mes étudiants, je perds temporairement mon statut particulier de professeur. Ce phénomène est probablement attribuable au fait que l'interprétation de pièces instrumentales ou de chansons se fait habituellement à l'intérieur des familles ou entre amis, dans une ambiance détendue. Il faut ajouter aussi que la participation de plusieurs individus à l'exécution d'une pièce musicale exige une coordination de tous: chaque membre du groupe doit nécessairement coordonner son action avec celles des autres afin d'éviter toute cacophonie. En somme, l'interprétation musicale collective exige une coordination poussée de tous les éléments du groupe qui doivent œuvrer à l'unisson en faisant preuve d'une certaine abnégation individuelle: de là une cohésion accrue au sein du groupe (Hughes, 1948, p. 184).

### ► CONCLUSION

La musique est un moyen efficace, comme pourraient l'être d'autres moyens sans doute, pour capter l'attention des étudiants, pour créer un état d'esprit positif ainsi qu'une ardeur



chez eux et pour renforcer la cohésion des groupes. J'ai pris conscience de ces effets insoupçonnés de la musique à la suite d'un heureux hasard. En fait, la musique me fut très utile, en tant qu'instrument de sauvetage, pour engager un contact fructueux avec un groupe d'étudiants qui était préalablement fermé à mon enseignement.

Je me rends compte, toutefois, que ma prise de conscience au sujet du rôle que peut jouer la musique dans la création de ponts entre étudiants et professeur ne peut être considérée comme une découverte: bien avant que je réalise mon expérience, les anciens Grecs connaissaient déjà très bien les vertus pédagogiques de la musique. Ainsi, Damon le Musicien croyait que «les notes d'une mélodie continuent à façonner, par assimilation, le tempérament des enfants» (Dumont, 1988, p. 459), et Platon soutenait que «la musique est la partie maîtresse de l'éducation [...] parce que le rythme et l'harmonie sont particulièrement propres à pénétrer dans l'âme et à la toucher fortement» (Chevalier et Bady, 1947, p. 114). ◀

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALTSHULER, I. M., «A Psychiatrist's Experience with Music as a Therapeutic Agent», dans D. M. Schullian, M. Schoen, *Music and Medicine*, Henry Schulman Inc., 1948, p. 266-281.

ALTSHULER, I. M., «Four Years' Experience with Music as a Therapeutic Agent at Eloise Hospital», *The American Journal of Psychiatry*, vol. 100, 1944, p. 792-794.

BATTISTINI, Y., *Trois présocratiques*, Gallimard, 1968.

CHEVALIER, E. J. et R. BADY, *L'âme grecque*, Éditions Marguerat, 1947.

DIGIACOMO, A. et B. J. KIRBY, «The Effect of Musical Mode on Emotional State», *Revue canadienne de musicothérapie*, vol. XII, n° 1, 2006, p. 68-90.

DUMONT, J.-P., *Les Présocratiques*, N.R.F., Gallimard, 1988.

HUGHES, C. W., «Rhythm and Health», dans D. M. Schullian et M. Schoen, *Music and Medicine*, Henry Schulman Inc., 1948, p. 158-189.

KAHLE, W., *Système nerveux et organes des sens*, Flammarion Médecine-Sciences, 1981.

WOLFF, P., *La musique contemporaine*, Fernand Nathan, 1954.

Gabriel BERTRAND a effectué des études de troisième cycle en sociologie et de premier cycle en philosophie à l'Université de Montréal de même qu'à l'Université d'Aix-en-Provence. Il a aussi commencé des études de premier cycle à la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Il a amorcé sa carrière d'enseignant en 1974, en Louisiane. Il a par la suite enseigné la sociologie au Collège universitaire de Saint-Boniface (Manitoba) et à l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick). Depuis 1983, il enseigne la philosophie au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

g7bert77@hotmail.com

Depuis sa création en 1975, la *Revue des sciences de l'éducation* favorise la diffusion des résultats de recherche en éducation.

Chaque numéro de cette publication francophone propose à ses lecteurs:

1. des articles qui présentent des résultats de recherche de nature théorique ou empirique;
2. des documents, regroupant des notes de recherche, débats, essais critiques ou discussions de questions relatives à l'éducation;
3. des recensions critiques d'ouvrages pertinents au domaine de l'éducation.

La rigueur de la politique de sélection des textes en fait un outil de formation privilégié pour les professionnels qui évoluent dans le domaine de l'éducation, les enseignants et les étudiants inscrits aux cycles supérieurs. La *Revue* publie trois numéros par année, d'une dizaine d'articles chacun (janvier/mai/octobre), dont au moins deux numéros à vocation thématique. Il est à noter que ces derniers peuvent devenir un excellent complément à un cours.

La *Revue des sciences de l'éducation* est une belle fenêtre pour les auteurs, puisque les lecteurs proviennent d'un peu partout à travers le monde (Canada, France, Belgique, Japon, États-Unis, Suisse, etc.). À ce titre, une section du site *Web* leur est destinée afin de les soutenir lorsqu'ils veulent proposer un texte. Toutes les informations relatives à la *Revue*, ainsi que les consignes de soumission d'un article sont disponibles sur le site *Web* de la *Revue des sciences de l'éducation*:

[www.rse.umontreal.ca](http://www.rse.umontreal.ca)

Revue des sciences  
de l'éducation

